

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES  
ET ARRETES DU MAIRE  
HYGIENE ET SALUBRITE  
MAINLEVEE ARRETE DE MISE EN SECURITE  
PROCEDURE URGENTE

Le Maire de la Commune de WATTRELOS,

Envoyé en préfecture le 29/11/2025

Reçu en préfecture le 29/11/2025

Publié le



ID : 059-215906504-20251128-DGST2025\_11\_29-AR

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment ses articles L.511-19 à L.511-22, L.521-1 à L.521-4 et les articles R.511-1 à R.511-13 ;

Vu l'arrêté de mise en sécurité – procédure urgente du 19 janvier 2024 reconnaissant l'état de péril imminent pour l'immeuble sis **332 rue Jules Guesde** à WATTRELOS ( cadastré BY 87) et prescrivant au propriétaire de réaliser des travaux pour garantir la sécurité publique ;

Vu le constat du Service Urbanisme en date du 25 novembre 2025 ;

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> :

L'arrêté de mise en sécurité – procédure urgente du 19 janvier 2025 concernant l'immeuble sis 332 rue Jules Guesde (BY 87) à WATTRELOS est abrogé.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

**Monsieur [REDACTED] – 332 rue Jules Guesde – 59150 WATTRELOS**

Article 3 :

Le présent arrêté est transmis au Préfet du Département du Nord.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Wattrelos dans le délai de deux mois à compter de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffroy Saint Hilaire – CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX) dans le délai de deux mois à compter de la notification de l'arrêté ou de la réponse de l'Administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyens accessible par le biais du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Article 5 :

MM. le Directeur Général des Services de la Mairie, le Commissaire de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à WATTRELOS, le 28 novembre 2025

Le Maire  
Pour le Maire,  
L'Adjointe Déléguée  
  
Zohra REIFFERS

